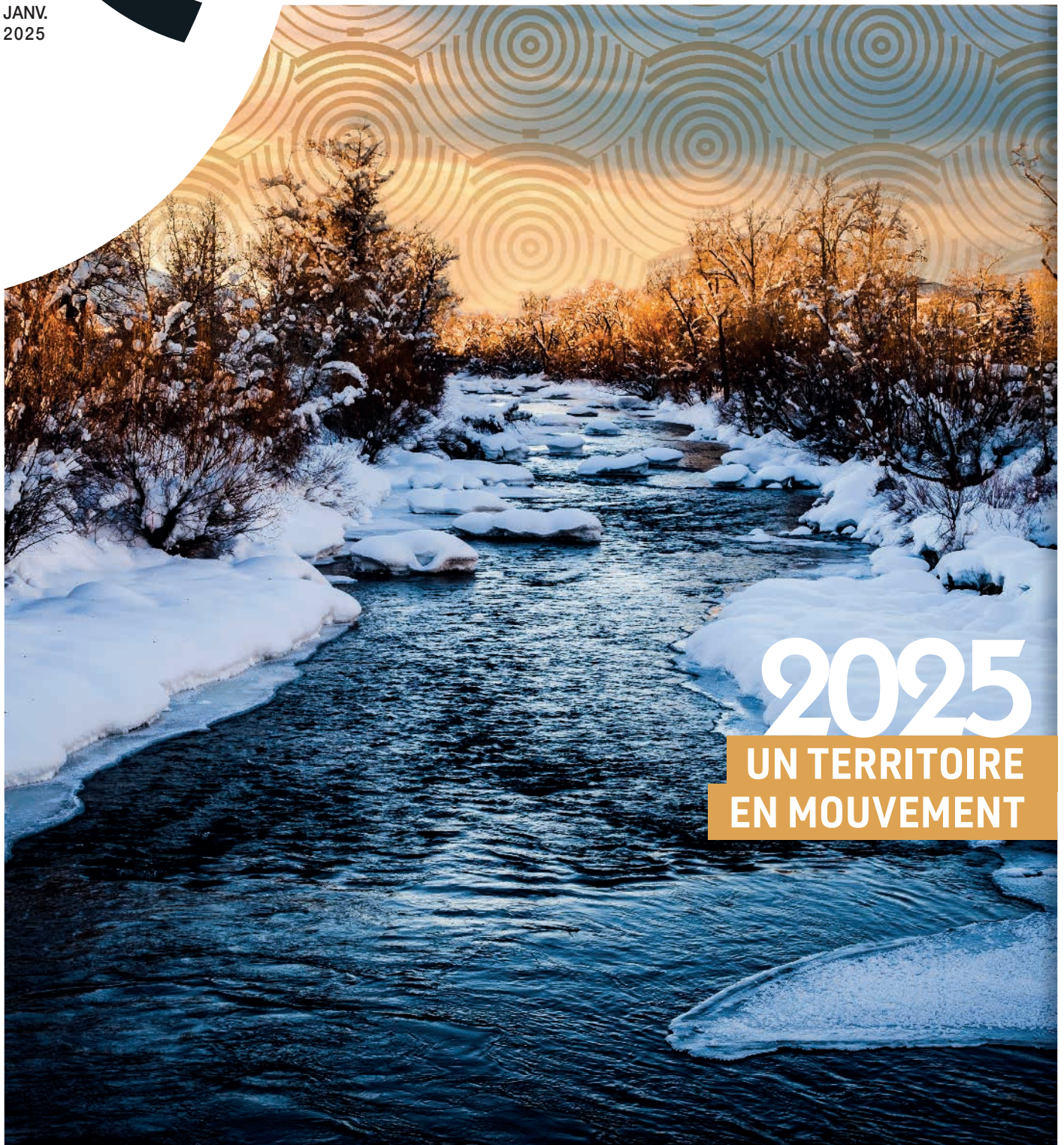


Val^{DE} Drôme

LE MAG'INFO DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°72
JANV.
2025



2025
**UN TERRITOIRE
EN MOUVEMENT**

valdedrome.com

ALLEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRÂNE - LA RÉPARA-AURIPLLES - LA ROCHE-SUR-GRÂNE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOLE-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE - MONTOISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ

À RETENIR



OÙ PUIS-JE JETER DE L'AMIANTE ?

Bien qu'interdit sur le marché depuis 1997, l'amiante est encore présent dans de nombreux produits et matériaux de construction. Pour s'en débarrasser, il faut se protéger et le manipuler avec précaution. La Communauté de communes propose à ses habitants un service de dépôt pour l'amiante lié (plaques ondulées, tuyaux de canalisations d'eau, conduits de cheminées, dalles vinyle...), à la déchetterie de Eurre. Ces dépôts sont gratuits mais il est obligatoire de prendre rendez-vous (sinon votre dépôt sera refusé). L'amiante libre et friable ne sera pas accepté : il est nécessaire de faire appel à une société spécialisée.

Prise de rendez-vous et rappel des précautions à prendre
www.valdedrome.com (rubrique Vie quotidienne > Gestion des déchets > Les déchets occasionnels)

PLANNING DÉCHETTERIE MOBILE

EN 2025, RETROUVEZ À NOUVEAU LA DÉCHETTERIE MOBILE DANS LES COMMUNES DE DIVAJEU, SAOÛ ET MORNANS. DE JANVIER À JUIN, ELLE SERA PRÉSENTE À :

- > **SAOÛ** : les 2^e et 4^e jeudis du mois (excepté les 1^{er} et 8 mai, remplacés par le jeudi 22 mai).
- > **MORNANS** : espace réservé route de Bourdeaux D538 (à l'intersection avec le chemin des Serres), de 8 h à 14 h les 3^es jeudis du mois.
- > **DIVAJEU** : parking des Lambres, de 8 h à 14 h les 1^{er}s mercredis du mois (excepté le 1^{er} janvier).

Ce service de proximité est gratuit et réservé aux particuliers habitant le territoire, sur présentation d'un pass de déchetteries.

Pour en faire la demande, RDV sur www.valdedrome.com (rubrique Vie quotidienne > Vos déchetteries)



RENDEZ-VOUS AUX « NUITS DE LA LECTURE » SAMEDI 25 JANVIER 2025



Dans le cadre de l'événement national « Les nuits de la lecture », la Communauté de communes propose une soirée d'animations pour petits et grands le samedi 25 janvier prochain, à la médiathèque de Livron-sur-Drôme. Venez profiter seul ou en famille d'histoires savoureuses, de spectacles contés et d'ateliers gourmands... Une immersion sensorielle et conviviale autour de la cuisine et de ses traditions !

- De 17 h à 22 h - Dès 3 ans.
Entrée libre (inscriptions sur place)
Retrouvez toutes les informations et le programme détaillé sur www.valdedrome.com

INFOS PRATIQUES

→ BUREAUX ADMINISTRATIFS
Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre
Tél. 04 75 25 43 82
ccvd@val-de-drome.com

→ PETITE ENFANCE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 75 25 64 36
petiteenfance@val-de-drome.com

→ LE CAMPUS
Retrouvez son actualité sur www.lecampus.valdedrome.com
 @lecampus.Valdedrome

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[@valdedrome.interco](https://www.facebook.com/valdedrome.interco)

Directeur de la publication : Jean Serret. Rédaction : CCVD, New Deal. Création, mise en pages : New Deal - RC Grenoble.
© Photos : CCVD, CJ Plast, Shutterstock, X-droits réservés. Tirage 13 500 exemplaires. ISSN 2801-1643. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre. Tél. : 04 75 25 43 82. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non-distribution, contactez le 04 75 25 43 82. Il est aussi disponible à la Communauté de communes du Val de Drôme, Le Campus, dans vos mairies ou téléchargeable sur valdedrome.com

SOMMAIRE

4



VU !

6/7



FOCUS
UN BUDGET POUR ÉQUIPER ET ACCOMPAGNER

5-8/10



ACTUALITÉS

- LA PISCINE DE LORIOL-SUR-DRÔME DEVIENT INTERCOMMUNALE
- LA NANO-CRÈCHE DE BEAUFORT-SUR-GERVANNE A ÉTÉ INAUGURÉE
- LE SCHÉMA CYCLABLE PREND LA ROUTE !
- PLAN CLIMAT : OÙ EN EST-ON À MI-PAROURS ?

11



RENCONTRE

GABRIEL ET FRÉDÉRIC COLLIGNON
CJ PLAST À LORIOL-SUR-DRÔME

édito



Jean SERRET
Président de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée - Maire de Eurre

Il y a quelques mois et quelques semaines, la France et le monde entier ont assisté à des cérémonies d'envergure : celles des JO et JO paralympiques, puis celle de la réouverture de la cathédrale de Notre-Dame. Quelles que soient les pratiques et les convictions de chacun, ces moments s'inscrivent dans la même dynamique et portent un message plus fort et plus grand pour nous tous.

C'est tout d'abord, bien entendu, des rassemblements humanistes avec les représentants de nombreux pays du monde. Au-delà de toutes différences, il est bon de voir qu'il est possible de fédérer autour d'événements de joie et d'échange. En cette période de fêtes, c'est un message d'espoir pour tout un chacun,

qui nous rappelle les valeurs fondamentales d'entente, de partage et de diversité qui me sont chères.

Rêvons de tous les possibles pour les réaliser

En France, ces événements sont aussi un hommage aux forces vives du pays et de tous les territoires qui le composent. Ces hommes et ces femmes, de tous âges et de tous horizons,

qui défendent d'un côté les valeurs du sport, le dépassement de soi, l'effort, l'esprit d'équipe, et d'un autre côté les métiers manuels et les savoir-faire traditionnels. Tous ces artisans ont ainsi travaillé d'arrache-pied pour recréer un chef d'œuvre patrimonial et historique emblématique en s'appuyant sur notre savoir-faire culturel et la maîtrise des Arts. Alliant pour certains des méthodes et outils ancestraux, et pour d'autres des technologies innovantes, tous se sont coordonnés pour relever un défi qu'on croyait irréalisable. La célèbre citation, attribuée à Kennedy ou à Mark Twain, ministre de Churchill, dit « ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ». Le chantier de Notre-Dame le prouve.

Cet exemple, c'est ce que je souhaite aussi cultiver à notre échelle, sur notre territoire du Val de Drôme. Que ce soit au travers de nos ambitions, que ce soit au travers de notre volonté, et bien sûr que ce soit par notre action, je veux croire que rien n'est impossible. Qu'à force de persévérance, de travail, de coopération, de mise en commun, de partage équitable, on peut réaliser bien plus que ce que l'on s'imagine. C'est en tout cas ce qui nous motive pour accompagner chaque jour le territoire et ses habitants. Du service quotidien aux grands projets d'envergure, nous défendons chaque idée avec la même énergie pour un avenir qui soit le meilleur possible pour tous.

Très belle année 2025 !



ÉQUIPEMENT

LA PISCINE DE LORIOI-SUR-DRÔME DEVIENT INTERCOMMUNALE

LA PISCINE DE LORIOI-SUR-DRÔME, SITUÉE LE LONG DE LA N7, ACCUEILLE PRÈS DE 50 000 UTILISATEURS PAR AN, DONT LA MOITIÉ SONT EXTÉRIEURS À LA COMMUNE. L'ÉQUIPEMENT REVÊT DONC UN INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET C'EST AVEC UNE CERTAINE LOGIQUE QU'IL A ÉTÉ TRANSFÉRÉ À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.



Depuis le 1^{er} janvier 2025, la piscine de Loriol-sur-Drôme est donc intercommunale. Une remise de clés officielle entre le président de la Communauté de communes Jean Serret et le maire de Loriol Claude Aurias, en début d'année, a symbolisé ce transfert dans le giron communautaire.

DES TARIFS QUI ÉVOLUENT

Les plannings étant établis, les horaires d'ouverture de l'équipement ne vont pas changer. La piscine reste ouverte au public tous les jours, sauf le dimanche, et les clubs utilisateurs conservent leurs créneaux.

Quant aux tarifs d'entrée, ils évoluent. Jusqu'au 31 décembre 2024, il existait un tarif dédié aux habitants de Loriol-sur-Drôme et un tarif « extérieur ». Suite au transfert, un nouveau tarif a été défini pour l'ensemble des habitants du territoire de la Communauté de communes, et pour les personnes ne résidant pas sur le territoire. Ainsi, l'entrée individuelle adulte coûtera 4 € aux habitants de l'Intercommunalité, et 5,5 € aux extérieurs. **À noter :** les utilisateurs ayant en leur possession des carnets de tickets achetés avant le 31 décembre 2024, ont jusqu'au 31 mars 2025 pour les utiliser. Passé cette date, les tickets restants seront inutilisables. Par ailleurs, les détenteurs de la carte annuelle ont jusqu'à la fin de leur date d'échéance en 2025 pour l'utiliser.

Retrouvez tous les tarifs et les horaires de la piscine intercommunale ici

www.valdedrome.com (rubrique Nos équipements)



UN PROJET PLUS VASTE DE NATATION SCOLAIRE

Si la piscine de Loriol devient intercommunale, la seule motivation n'est pas d'en faire un équipement communautaire. Ce transfert s'accompagne d'un projet destiné à soutenir la pratique de la natation pour les scolaires. L'objectif est de permettre à chaque enfant de CP et de CM2 scolarisé sur le territoire (soit plus de 950 élèves), de bénéficier de cycles d'apprentissage de la natation, conformément au programme de l'Éducation Nationale. La Communauté de communes assumera financièrement l'encadrement et le transport de ces séances.

LA PISCINE EN CHIFFRES



 **250 personnes** peuvent être accueillies par l'équipement

 Un bassin découvrable de **250 m²** et une pataugeoire extérieure de **15 m²**

 Un parc extérieur arboré de **4 200 m²**

 **Des vestiaires** (hommes, femmes et collectifs)

+ des locaux techniques, un hall d'accueil, un local de rangement, une infirmerie et un bureau.

RUBAN BLANC : L'INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ! > 26 NOVEMBRE

À l'occasion du conseil communautaire, les élus ont porté un petit ruban blanc, marquant ainsi leur soutien et celui de l'Intercommunalité à la lutte contre les violences faites aux femmes. D'autres opérations de sensibilisation ont été menées dans le cadre de la campagne nationale cette année.



ENTENTE AVEC UN SYNDICAT DE L'EAU ARDÉCHOIS > 25 SEPTEMBRE

Le Syndicat mixte Service Public de l'eau cœur d'Ardèche (Sydeo), qui regroupe 35 communes ardéchoises, a besoin de sécuriser ses ressources en eau. Il se lance donc dans une prospection, via un forage sur la commune du Pouzin, situé sur la rive gauche du Rhône (enclave). La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée a souhaité s'associer à cette étude afin de mieux connaître cette masse d'eau souterraine existante entre La Voulte, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme et Le Pouzin. Une entente intercommunale a donc été créée avec pour objectif d'analyser la quantité et la qualité de l'eau disponible, de déterminer sa provenance et l'incidence sur les nappes de la Drôme et du Rhône. Le rendu de l'étude, prévu pour le 1^{er} trimestre 2026, devrait permettre de décider des suites à donner.



DES COLLECTEURS À BIODÉCHETS SUR 5 COMMUNES DU TERRITOIRE > OCTOBRE

15 collecteurs à biodéchets ont été mis en place sur les communes de Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Grâne et Montoisson. Dédiés à tous les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...), ces collecteurs apportent une solution complémentaire aux placettes de compostage et/ou au compostage « maison », pas toujours possible. Installés sur des points d'apport volontaire déjà existants, ils permettent aux habitants de déposer tous leurs déchets en un seul et même lieu. Au mois de janvier, 2 collecteurs supplémentaires ont été mis en service sur la commune d'Allex.



MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ : ÇA CONTINUE !

Ce dispositif, soutenu par l'AERMC – Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et porté par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, concerne les particuliers et professionnels dont les parcelles sont situées à Grâne, Chabrillan, Divajeu, Eurre, Allex, Montoisson, Ambonil ou Livron-sur-Drôme.

Il leur permet d'obtenir une aide technique et financière pour des projets de création ou de restauration de mares, ou de plantation de haies. L'enjeu : restaurer une « trame turquoise » pour permettre aux espèces de circuler et de maintenir la biodiversité sur le territoire. Depuis le lancement du dispositif, 7 mares ont été créées, 1 restaurée, et 900 m de haies plantées (5 lieux).

POUR EN SAVOIR + www.valdedrome.com



ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS PHARES POURSUIVIES OU LANCÉES EN 2025

ENJEU 1 MENER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT AMBITIEUSE QUI AMÉLIORE LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

- Faciliter les mobilités alternatives (*autopartage en régie, plan de mobilité simplifié concerté, aménagements vélos...*) ;
- Aménager le territoire avec cohérence et équilibre sur l'ensemble du territoire, en s'appuyant notamment sur l'approbation du PLUi (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal*) et l'éventuelle création d'un Organisme Foncier Solidaire facilitant les acquisitions ;
- Soutenir les activités économiques du territoire via l'aménagement de zones d'activités à vocation industrielle ou artisanale.

ENJEU 2 DÉPASSER LA LOGIQUE DE TRANSITION ET MAÎTRISER LES RUPTURES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

- Préserver les surfaces agricoles et favoriser une alimentation saine et durable avec la valorisation des circuits courts et la remise en culture de parcelles en friche ;
- Agir pour la biodiversité et renforcer la sensibilisation des publics, en lien avec la Gare des Ramières, maison de la Réserve ;
- Réduire les consommations d'énergie et développer différentes ressources renouvelables comme le photovoltaïque, l'éolien et la filière bois énergie.

ENJEU 3 LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE POUR PERMETTRE LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE SOCIAL ET GÉNÉRATIONNEL DU TERRITOIRE

- Conforter l'accompagnement social avec l'aide à l'insertion, l'ouverture d'un appartement pour de l'accueil d'urgence de victimes de violence, et un autre pour les médecins internes ;
- Aider les jeunes à bien grandir avec notamment le déploiement des structures d'accueil petite enfance (*Beaufort-sur-Gervanne, Grâne*), la gestion de la piscine couverte de Loriol et le développement de la natation scolaire pour les enfants en école élémentaire ;
- Renforcer l'accès à la culture autour de la musique, de la lecture et des activités culturelles.

ENJEU 4 ORGANISER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

- Poursuivre l'accompagnement des communes avec des services mutualisés, la cartographie SIG, les formations des secrétaires de mairie ;
- Renforcer les coopérations extérieures avec notamment l'ouverture de l'Office de Tourisme intercommunal avec la Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans (*EPIC*) et la réalisation d'études sur l'eau potable avec les syndicats concernés sur la Gervanne et l'île Chambenier au Pouzin.

FOCUS

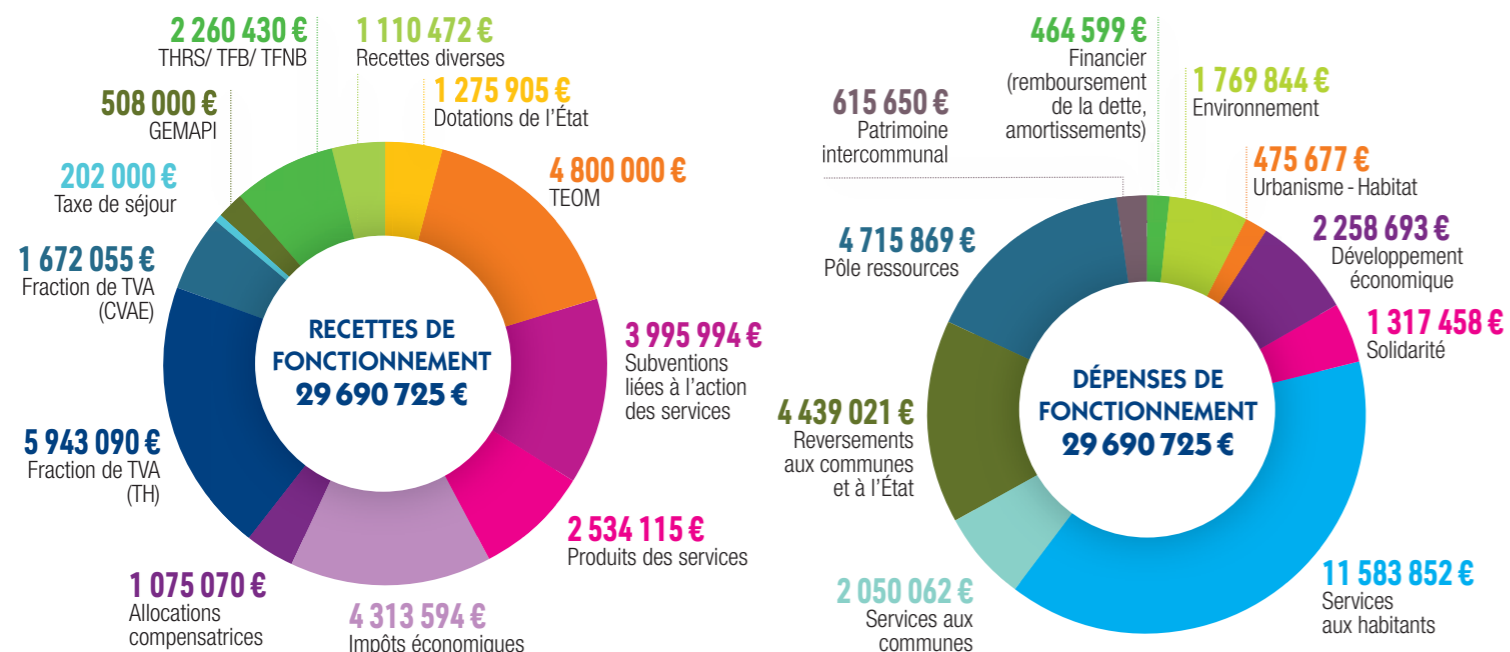
UN BUDGET POUR ÉQUIPER ET ACCOMPAGNER

ÉLABORÉ AVEC COMME OBJECTIF LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, EN MAÎTRISANT LES DÉPENSES TOUT EN FINANÇANT LES SERVICES AUX HABITANTS ET LES PROJETS STRUCTURANTS, LE BUDGET 2025 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ÉLÈVE À PRÈS DE 41 MILLIONS D'EUROS.

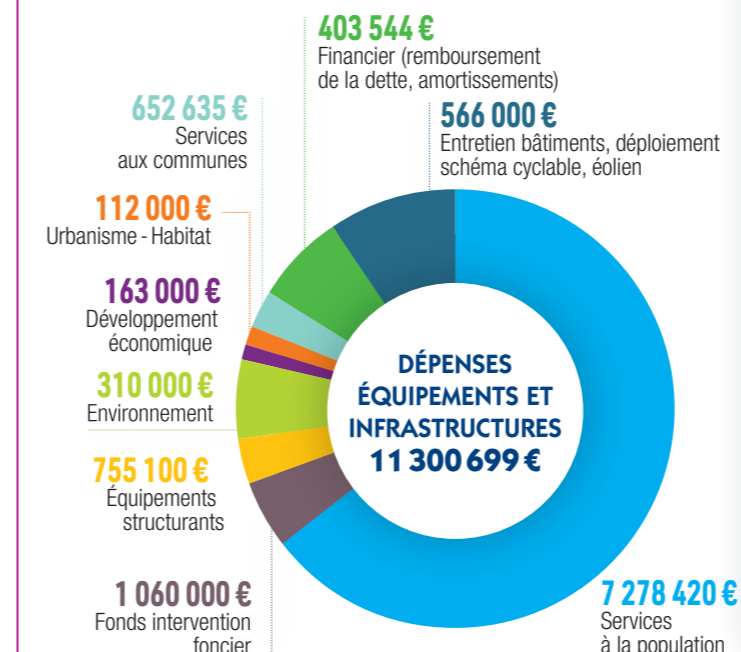
Avec un budget de 40 991 424 €, réparti à hauteur de 29 690 725 € en fonctionnement et 11 300 699 € en investissement, la Communauté de communes poursuit son ambition de faciliter le quotidien des habitants, des acteurs socio-économiques et des communes. Par ses actions, elle veut contribuer à faire du Val de Drôme un territoire où il fait bon vivre, un territoire où l'on peut grandir, travailler, entreprendre, bouger et préserver son cadre de vie.

L'Intercommunalité inscrit ainsi son budget dans la transition et la solidarité. Elle a la volonté de renforcer et développer les services à la population. Elle affirme son soutien financier et technique aux communes. Elle mise sur l'adaptation et la responsabilité pour demain.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR FINANCER LES SERVICES



UN BUDGET DÉDIÉ AUX INVESTISSEMENTS POUR LE TERRITOIRE



Pour répondre à ces ambitions et aux enjeux du territoire, le budget est élaboré en veillant à :

- poursuivre la politique de désendettement de la collectivité,
- optimiser les ressources en maîtrisant les dépenses, tout en gardant le même niveau de services,
- créer de nouvelles richesses avec, par exemple, la production d'énergies renouvelables.

En termes de fiscalité, les taux des taxes locales augmentent légèrement suite au transfert de la piscine de Loriol qui est désormais un équipement intercommunal à gérer. Ils s'établissent comme suit :

	THRS	TFB	TFNB	CFE	TEOM
2024	10,89 %	3,40 %	4,83 %	27,24 %	11,44 %
2025	11,18 %	3,69 %	5,12 %	27,40 %	11,44 %

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
THRS: Taxe d'Habitation Résidence Secondaire
TFB: Taxe Foncier Bâti - TFNB: Taxe Foncier Non Bâti
CFE: Cotisation Foncière des Entreprises

Enfin, l'intercommunalité réaffirme son soutien aux communes pour leurs investissements, en prorogeant le fonds de transition et les avances remboursables dédiées à la réhabilitation des logements communaux.

De même, les dispositifs d'appuis techniques et d'expertise peuvent être mobilisés dans différents domaines.





PETITE ENFANCE

La nano-crèche de Beaufort-sur-Gervanne a été inaugurée

→ Vendredi 8 novembre, le président de la Communauté de communes Jean Serret a inauguré la nano-crèche intercommunale installée à Beaufort-sur-Gervanne, en présence de la sénatrice Marie-Pierre Monier, de la présidente du Conseil départemental de la Drôme Marie-Pierre Mouton, du président de la Caf de la Drôme Jean-Luc Vincent, de Jean-Philippe Brechet, membre du conseil d'administration de la MSA Ardèche Drôme Loire, du maire de la commune Gérard Gagnier et de nombreux maires.

Cette nano-crèche, qui accueille depuis le 16 septembre 11 enfants de 0 à 3 ans, a la particularité d'être constituée de modules Algeco, conçus et aménagés sur mesure pour accueillir de jeunes enfants. Un concept original qui a pris ses quartiers temporairement à Beaufort-sur-Gervanne dans l'attente de la construction du bâtiment de la future micro-crèche, dont l'ouverture est prévue en mars 2026.

Coût total de l'opération : 392 765 €
Avec le soutien financier de la Caf de la Drôme (142 506 €), du Conseil départemental de la Drôme (58 464 €) et de la MSA Ardèche Drôme Loire (11 000 €).
Reste à charge pour l'Intercommunalité : 110 795 €.



Cette solution permet de répondre rapidement et efficacement aux besoins du bassin de la Gervanne-Sye. Elle pourra ensuite être déplacée pour tester et valider un besoin pérenne avant des investissements lourds sur d'autres secteurs du territoire.

L'équipement se compose d'un module intérieur de près de 70 m² et d'un extérieur sécurisé. Dans ces modules totalement adaptés et normés, tout a été pensé et conçu pour le bien-être et l'éveil des tout-petits. Et comme pour tous ses équipements intercommunaux, la Communauté de communes a veillé au respect des dernières normes énergétiques et environnementales.

Cette nouvelle structure vient compléter l'offre d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans proposée par la Communauté de communes. Avec ses 184 places en accueil collectif et individuel, l'Intercommunalité mène une politique petite enfance ambitieuse afin d'offrir aux parents le choix d'une solution adaptée à leurs besoins, au plus près de leur habitation. Des solutions de garde qui se veulent diversifiées et équilibrées sur l'ensemble du territoire, aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine ou semi-urbaine.

MOBILITÉ

LE SCHÉMA CYCLABLE prend la route!

En 2021, la Communauté de communes a fait le choix d'exercer la compétence Mobilités sur son territoire, lui permettant ainsi d'agir en direct dans ce domaine et de développer de nombreuses actions autour des mobilités douces.

Dans cette dynamique, elle adopte le 14 décembre 2021 son Schéma directeur cyclable, réalisé en partenariat avec la Communauté de communes du Crestois-Pays de Saillans. L'ambition de ce schéma : faire du vélo une solution de déplacement fiable et sûre dans la vallée de la Drôme et renforcer son usage dans les déplacements du quotidien.

Pour y parvenir, plusieurs orientations ont été retenues. Avec comme priorité de sécuriser les routes départementales, de relier les communes et de les connecter avec les transports en commun pour ainsi offrir un réseau continu, et de proposer davantage de solutions de stationnement dans toutes les communes. Pour mettre en œuvre ce schéma, un travail de fond a été mené de 2022 à 2024 avec les communes, l'État et le Département de la Drôme.

Ainsi, la Communauté de communes s'engage à accompagner financièrement et techniquement ses communes pour des aménagements permettant de relier les villes et villages à des pôles structurants ou de rejoindre une gare ou un arrêt de car. Le Conseil départemental de la Drôme, quant à lui, a proposé à la Communauté de communes un contrat de partenariat pour la mise en œuvre du schéma. Dans le cadre de ce contrat, signé le 8 novembre dernier, ce sont un peu plus de 118 km d'aménagements qui devraient être réalisés sur les voies communales (jalonnement, voie verte, pistes et bandes cyclables...), et 4 km d'aménagements sur les voies départementales (voie verte, piste cyclable, marquage, pose de chevrons...). Soit au total un budget prévisionnel de près de 9 M€, dont 8 009 432 € à la charge de la Communauté de communes et des communes, et 968 000 € à la charge du Département de la Drôme. Par ailleurs, en complément, le Département pourrait apporter jusqu'à 1,5 M€ en subventions à l'Intercommunalité et aux communes.



DÉPLACEMENTS

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ : C'EST PARTI!

Exerçant la compétence Mobilités depuis 2021, la Communauté de communes se lance en toute logique dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour son territoire.

Il s'agit d'une feuille de route qui permet de mettre en cohérence les différentes actions mobilités portées sur le territoire, que ce soit des initiatives publiques ou privées. Avec comme objectif de se doter d'une stratégie de mobilités adaptée aux enjeux du territoire et aux besoins de la population.

Après une phase de diagnostic d'octobre à décembre 2024, complétée par un atelier de travail regroupant acteurs de la mobilité, élus, associations et habitants, le début de l'année 2025 sera consacré à la définition d'une stratégie, puis à la définition d'un programme d'actions d'ici avril. Une concertation avec les acteurs du territoire et les citoyens est engagée sur ces temps de réflexion. Ce Plan de Mobilité Simplifié pourrait ainsi être approuvé en septembre 2025.

Zoom sur une des réalisations financées par le Département dans le cadre du contrat de partenariat



Sur la route du Brézème, entre les communes de Livron-sur-Drôme et Alex, une « chaussée à voie centrale banalisée » a été créée sur environ 1,4 km de la D93.

Il s'agit d'une voie centrale destinée au trafic motorisé, encadrée par deux bandes latérales dédiées aux modes doux. Objectif : matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.



Une vingtaine de personnes ont participé à l'atelier du 13 novembre dans le cadre du lancement de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié.

URBANISME

Un public nombreux pour la présentation du PLUi



Les habitants sont venus nombreux à la réunion publique de présentation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui s'est tenue le mardi 12 novembre au Campus du Val de Drôme.

Il s'agissait de la dernière réunion avant l'enquête publique qui se tiendra au 2^e trimestre 2025, pour une approbation prévue à l'automne. Ensuite ce PLUi s'appliquera sur les 29 communes du territoire (en attendant les PLU communaux perdurent).

Pour rappel, le PLUi est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour 12 ans, répondant aux enjeux d'aujourd'hui et aux besoins de demain en matière d'habitat, d'économie, d'agriculture, d'environnement, de mobilité, de tourisme...



ENVIRONNEMENT

Plan Climat: où en est-on à mi-parcours ?

Voilà 3 ans que le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est entré dans sa phase de mise en œuvre. Adopté pour une durée de 6 ans, ce document fixe des objectifs à l'horizon 2030 pour s'adapter, lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l'air. À mi-parcours, où en sommes-nous ?

La majorité des actions définissant la feuille de route du PCAET ont été lancées, parmi lesquelles le développement de services de mobilité alternatifs à la voiture individuelle, la mise en place d'une stratégie forestière, ou l'accompagnement des ménages par le Service Public Intercommunal de l'Énergie pour les travaux liés à la rénovation énergétique.

L'Intercommunalité a également mis en place de nombreuses installations photovoltaïques sur ses bâtiments et produit aujourd'hui plus que ce qu'elle ne consomme. Mais si la production d'énergies renouvelables du territoire est sur une tendance proche des objectifs fixés du PCAET, il risque d'être difficile pour le territoire d'être à énergie positive d'ici 2050... La réduction des consommations est en effet le levier qui s'éloigne le plus de la trajectoire souhaitée.

Les tendances montrent aussi que les émissions totales de gaz à effet de serre sont en baisse de -5,7% depuis 2015, mais cette tendance n'est pas assez prononcée pour atteindre les objectifs fixés par le PCAET (qui est de -24% en 2030). Le secteur résidentiel et l'industrie suivent des trajectoires permettant d'atteindre les objectifs, mais les transports et le tertiaire ne suivent pas une baisse assez prononcée. Il est donc impératif de poursuivre les efforts, et dans tous les domaines.

Retrouvez l'Observatoire complet de l'année 2024 sur www.valdedrome.com (rubrique Un territoire en mouvement > Transition écologique).



ÉCONOMIE

Coup de pouce au commerce de proximité

La Communauté de communes a mis en place une nouvelle aide financière pour les commerçants de son territoire.

Ce « coup de pouce » est destiné aux petites entreprises indépendantes ou franchisées relevant du commerce de proximité (cafés, boulangeries, restaurants, garages automobiles, salons de coiffure, pharmacies...) pour des projets compris entre 5 000 et 10 000 € HT. Une subvention de 30% peut être apportée par l'Intercommunalité sur des projets de rénovation (vitrines, terrasses, façades, enseigne...), d'achat d'équipements destinés à assurer la sécurité du local (caméra, rideau métallique...), d'économies d'énergie, d'achat de matériels neufs ou d'occasion, et d'organisation de points de retrait de produits.



Ce « coup de pouce » ne peut être cumulé avec « l'aide au développement du commerce, de l'artisanat et des métiers d'Art », allant de 2 000 à 4 000 € HT pour réaliser des travaux de modernisation du point de vente.

POUR PRÉTENDRE À CETTE AIDE, contactez le service Développement économique: economie@val-de-drome.com - 04 75 25 43 82 avant tout commencement de travaux.



GABRIEL ET FRÉDÉRIC COLLIGNON
CJ PLAST À LORLIOL-SUR-DRÔME



LA TRENTAINE RAYONNANTE!

CRÉÉE EN 1994, CJ PLAST A DE BELLES AMBITIONS EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT, NOTAMMENT SUR LA TERRASSE ET LA CLÔTURE.

CJ Plast, c'est le spécialiste de l'extrusion de profilés plastiques. Des termes un peu techniques qui signifient tout simplement que l'entreprise a une activité de transformation de la matière plastique en produits longs (tubes, tuyaux, profilés...). Elles ne sont qu'une cinquantaine d'entreprises à avoir cette activité en France et CJ Plast fait aujourd'hui partie des 5 plus importantes. Pourtant Jacky Collignon (le CJ de CJ Plast) a démarré tout petit...

En septembre 1994, après plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'extrusion, il décide de créer sa propre entreprise et s'installe zone des Blaches à Loriol-sur-Drôme, dans un bâtiment de 500 m² avec 6 salariés. L'entreprise évolue par opportunités successives, et rachète petit à petit des espaces jusqu'à avoir aujourd'hui pas moins de 8 000 m² de bâtiments sur la zone des Blaches.

CJ Plast développe diverses gammes de produits pour ses clients qui sont principalement les acteurs de la piscine et de la menuiserie alu, et dans une plus petite proportion de l'industrie du froid et du camping-car. Dès 2005, afin de diversifier son activité, Jacky Collignon investit également dans une activité de clôture et crée Plastiland qui vend directement aux particuliers.



2011, L'ANNÉE CHARNIÈRE

Gabriel et Frédéric Collignon rejoignent l'entreprise créée par leur père, respectivement en 2004 et 2008, et la rachètent ensemble en 2011.

120 collaborateurs:
60 à Loriol, 40 au Portugal,
20 au Mans

Création en 1994

35 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES

43 lignes d'extrusion
réparties sur 3 sites de production



La matière innovante et écologique fabriquée au Portugal à base de chutes de PVC et de cosses de riz, est utilisée pour les pontons. Elle est aussi idéale pour les terrasses et CJ Plast entend avoir un gros développement sur cette activité en France.

Ils vont contribuer à la modernisation et au développement de CJ Plast via diverses opérations. Et notamment avec le rachat en 2018 d'un bâtiment au Mans. « On a eu l'opportunité de se rapprocher d'un de nos très gros clients, spécialiste du rideau de piscine » explique Gabriel Collignon. Un site qui emploie aujourd'hui une vingtaine de salariés.

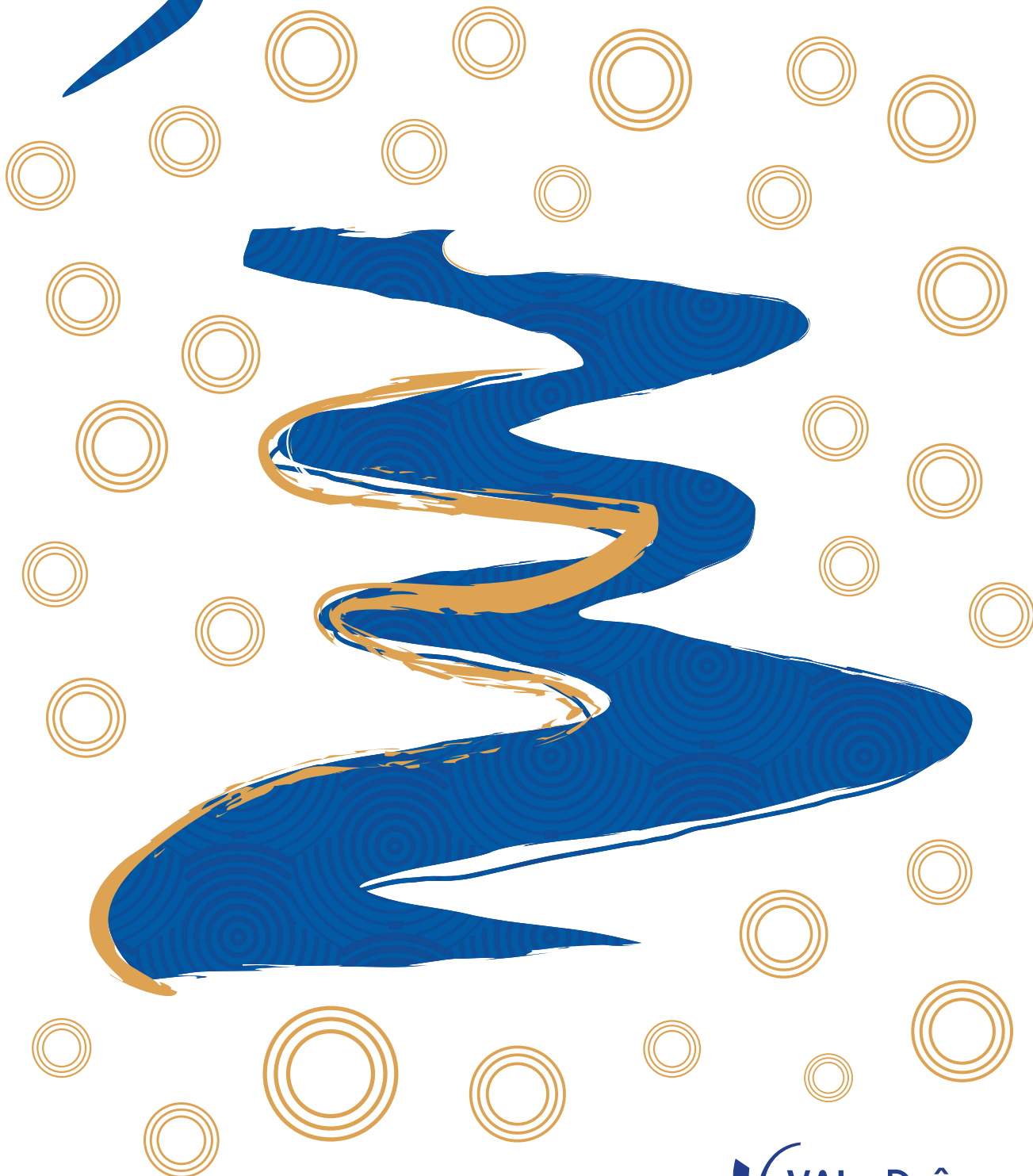
L'an dernier, c'est au Portugal que les deux frères vont réaliser une opération de croissance externe en rachetant un extrudeur qui emploie 40 personnes. « L'intérêt dans ce rachat était d'acquiescer un nouveau savoir-faire car l'entreprise fabrique sa propre matière (ce qui n'est pas le cas à Loriol) à base de chutes de PVC et de cosses de riz » poursuit Gabriel Collignon. Un procédé respectueux de l'environnement et qui a la particularité d'être très résistant. « Au Portugal, cette matière est beaucoup utilisée pour les pontons, les Marinas. Elle est aussi idéale pour les terrasses ou le bardage de bâtiments, et notre objectif pour les années à venir est de développer sa commercialisation en France. »

L'autre projet est aussi de donner plus d'ampleur à la gamme clôture. Au vu de son succès, Plastiland est déjà devenue en 2011 une marque propre, « La Clôture française ». Vendant exclusivement via internet, la marque bénéficie aujourd'hui d'un petit espace de présentation de 20 m² dans la zone des Blaches, mais devrait ouvrir d'ici le mois de mars un vrai showroom de 300 m², toujours dans la zone loriolaise (dans les anciens locaux des transports Ginhoux rachetés par CJ Plast).

En parallèle de ces projets, les frères Collignon entendent maintenir l'activité et développer leur production car ils ne le cachent pas, « c'est compliqué pour tout le monde en ce moment. Nous avons eu jusqu'à 25 intérimaires, aujourd'hui nous n'en n'avons plus qu'un. Nous n'avons plus la visibilité que nous avions, il faut savoir être réactifs ». Pour autant les deux dirigeants, fidèles à leur politique salariale, n'oublieront pas de fêter avec l'ensemble de leurs collaborateurs les 30 ans de l'entreprise en mai prochain.

MEILLEURS
VOEUX

20
25



TERRITOIRE EN MOUVEMENT

